

„ pouvoirs qu’Innocent XII , de glorieuse
 „ mémoire , avoit attachés à la sacrée Con-
 „ grégation de la visitation apostolique &
 „ les confirme. Leur commission s’étend à
 „ examiner dans le plus grand détail , *si dans*
 „ *cette Congrégation il ne s’est rien passé*
 „ *contre l’ordre ou la décence ? s’il ne s’y est*
 „ *rien glissé d’erroné ou de scandaleux quant*
 „ *à l’exercice du culte divin , à l’accomplis-*
 „ *sement de l’Institut , à la doctrine ecclé-*
 „ *siastique , à la pureté des mœurs , à la dis-*
 „ *cipline extérieure.* Cette commission doit
 „ en outre se faire rendre compte des biens
 „ de cette maison , & voir s’il n’y a pas eu
 „ de négligence dans l’administration de ses
 „ revenus. Sa Sainteté recommande tous ses
 „ points au zele , à la piété & à la prudence
 „ des trois Cardinaux , ajoutant aux pou-
 „ voirs dont ils sont revêtus , une faculté
 „ particulière & spéciale de connoître , de
 „ déclarer , de réformer , de créer de nou-
 „ velles loix , & de prendre de droit & de
 „ fait tout autre arrangement qu’ils jugeront
 „ dans le Seigneur être le plus expédient ;
 „ mais cette visite finie , ils auront l’attention
 „ de remettre au secrétaire de la sacrée Con-
 „ grégation de la visitation apostolique le
 „ procès-verbal de ce qui s’est passé avec les
 „ décrets qu’ils auront rendus „.

Donné le 5 Août.

En démolissant un ancien mur contigu à l’église de Campo-Santo , dans l’emplacement destiné à bâtir une nouvelle sacristie du Vatican , on a trouvé une petite médaille ou